

LE TRAIT D'UNION DES BOHAMADIENS



Commune de Saint-Bômer-les-Forges

Janvier 2024



Mot du maire

A cette époque de l'année, il est de coutume de faire des vœux, c'est avec plaisir que pour cette année 2024, au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous présente tous nos vœux de bonheur, de santé, et de réussite pour tous vos projets, pour vos familles et vos proches.

- En 2023 quelques travaux

Fin des effacement de réseaux

Signalisation rue du Val Blondel et de la Mésangerie

Restauration de la maison 6 place de l'église

Remise en état du bar restaurant (encore en cours)

Passage en éclairage à LED

- rue des écoles
- rue de la Mairie
- lotissement les Acacias
- route de Tinchebray
- prolongation de l'éclairage public rue des écoles

Et bien sûr l'entretien de nos bâtiments communaux

- En 2024 des projets en cours d'étude

Eclairage public aux Forges

Aménagement de l'appartement en dessus du Bar Restaurant

Remise en état de l'appartement 5 impasse du Verger

Fin des travaux du restaurant et réouverture

Toiture du cabinet médical

Agrandissement de la salle des fêtes (création d'une pièce pour servir de bar)

Aménagement du parking du cimetière d'un cheminement piétonnier et de la voirie de la rue des écoles

Malgré une conjoncture difficile,
Meilleurs vœux à toutes et tous.



Etat Civil



Naissances :

LIOT Marceau Léandre Marcel le 8 janvier
HÉRON Maëlie Rose Jade le 26 juillet
DEMAINE Augustin Adrien André le 23 août
FILY Mila Lila Mia le 29 septembre
GOSSSELIN Owen Tom Valentin le 29 octobre
VINZIA Charlotte Alice Luna Lilou le 19 novembre

01/01/2023 au 31/12/2023

Mariages :

RETOUX Jean-Jacques et CONSTANT Aurélie le 29 juillet
ROGER Michel et PLASSART Sylviane le 25 novembre

Décès :

RAVENEL André le 5 septembre
LETESSIER Renée épouse MOTTIER le 25 septembre
ROGER Gilbert le 25 septembre
GÉNISSEL André le 14 octobre

Dates à retenir

- 20 janvier: soirée KARATÉ
- 3 mars : Tripes du Comité des Fêtes
- 9 mars : Théâtre par « Sauvegarde du Patrimoine »
- 23 mars : APE
- 13 avril : Repas des Aînés
- 15 et 16 Juin Fête communale

Soirée des vœux

Le vendredi 19 janvier, la municipalité recevait ses habitants pour la traditionnelle soirée des vœux. En la présence de nos deux députés Jérôme NURY, Françoise JOURDAN et de Catherine MEUNIER, notre conseillère départementale et régionale.

Didier LERALLU, maire de la commune a souhaité une bonne et heureuse année aux Bohamadiens, et la bienvenue aux nouveaux habitants.

Il a aussi précisé les travaux en cours et à venir pour cette nouvelle année avec notamment la réouverture prochaine du restaurant avec la fin des travaux suite à l'incendie, ces travaux vont avoir permis un agrandissement du fait de l'achat par la commune de l'immeuble mitoyen.



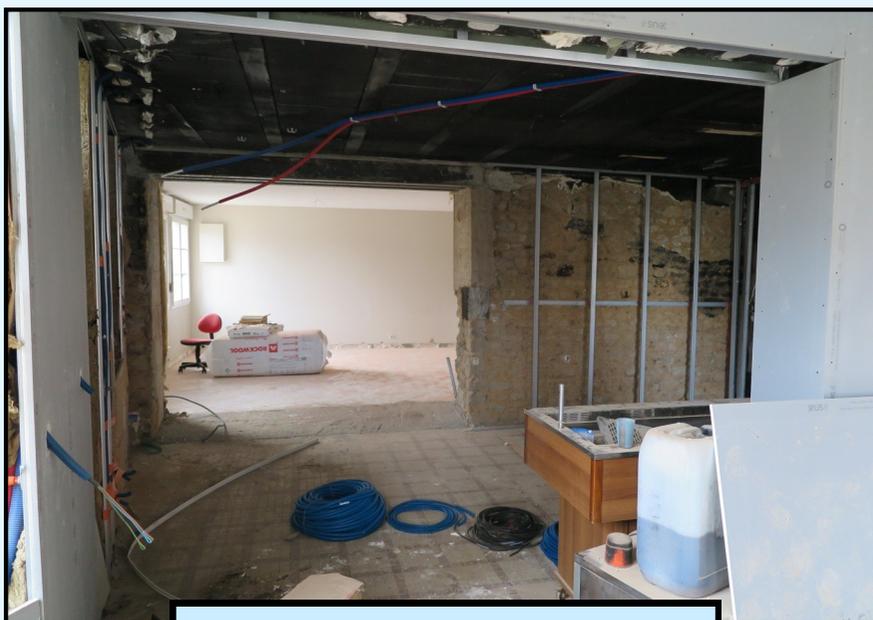
Les Discours



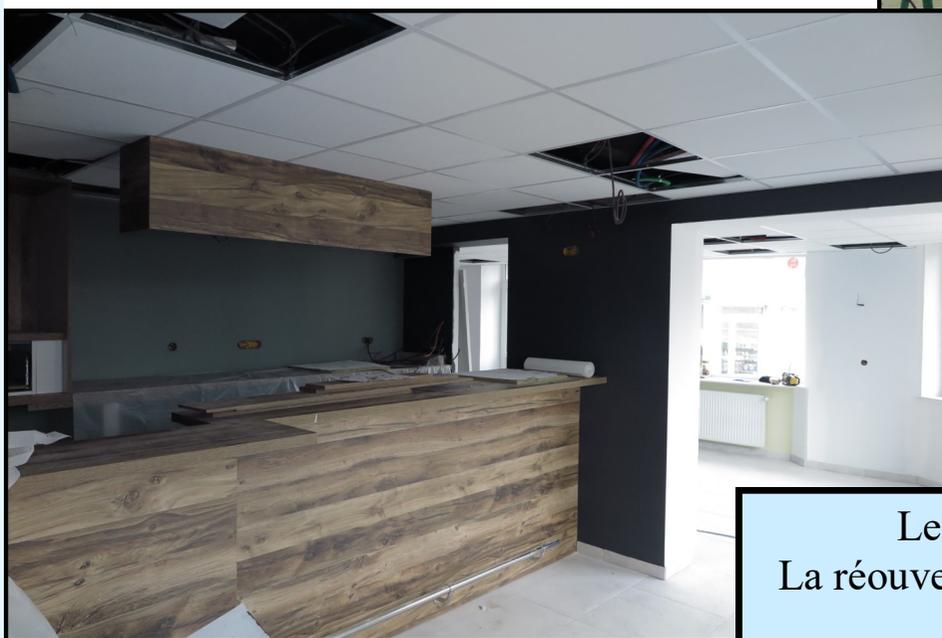
Lancement des travaux du restaurant Après l'incendie



L'achat de la maison mitoyenne a permis d'ouvrir les murs pour un agrandissement.
Les toilettes qui étaient dans la salle ont été supprimées pour être déplacées dans la maison achetée où il y aura toilettes bar et restaurant séparées.



L'ouverture des murs avec la maison mitoyenne



Les Travaux avancent
La réouverture est prévue en février

Avec un beau bar!!



Avant projet de l'aménagement d'un parking pour le cimetière

Ce parking végétalisé comprendra 24 places, la haie entre le cimetière et le parking sera conservée, sur le parking un espace couvert en communication avec le cimetière sera mis en place.

Un aménagement piétonnier sera aménagé depuis le terrain de sport.





Les RACONT'ARS
Étaient à St Bômer le 14 octobre.

Flora Delalande, auteure, créatrice de spectacles poétiques, entourée d'une vingtaine de personnes a fait une balade botanique et poétique en recherchant des plantes comestibles et médicinales dans « *le jardin des bestioles* ».

Balade en prenant le temps de regarder, d'écouter poèmes et contes en lien avec les plantes du lieu.

Un moment de sérénité au milieu de la nature



« Les côtes de bœuf au barbecue.... C'est ici !! »



Le 1^{er} juillet, c'est la « fête des voisins » chez Marie-Jo et Michel après 3 années de période Covid. Tout le monde est heureux de se retrouver et d'accueillir les nouveaux habitants du Clos des Forges.



Bienvenue à Marine Antoine et Romane (*qui fait connaissance avec Mael*), à Fabienne et Philippe



*Nous vous disons à l'année prochaine !
BONNES FETES de fin d'année !*



Fête des voisins aux Forges



Une Agréable journée entre voisines et voisins dans le local de la scierie de Marie Noëlle et Benoit FOUCHER, très bonne ambiance avec des échanges entre nouveaux et anciens habitants des Forges, à renouveler les prochaines années.



*Affaire conclue,
tout le monde a quelque chose à vendre*



Nathalie Morin , bohamediennne est passée dans l'émission où elle y a vendu un objet.

REPAS DES VOISINS QUARTIER DE LA GARE

Le 9 septembre a eu lieu la fête des voisins du quartier de la Gare.
Bienvenue à Simon et Mélanie qui habitent désormais la Gouillardière.
L'ambiance habituelle était au rendez-vous.



Assemblée générale des Anciens Combattants



Sous la présidence de Marcel Brionne et en présence de Didier Lerallu, maire, l'association des anciens combattants a tenu son assemblée générale le 27 octobre, avec une quinzaine d'adhérents

En préambule, Mr Brionne a demandé que l'assemblée observe une minute de silence en souvenir de deux anciens combattants décédés depuis la dernière réunion; Gilbert Roger, décédé le 25 septembre et André Génissel qui était porte drapeau, le 14 octobre.

Les rapports, moral et financier ont été présentés, ainsi que le compte rendu de la réunion départementale.

Lors des élections du bureau, le poste de secrétaire étant devenu vacant, Mme Cerné Arlette a été élue à ce poste.

Mr Brionne a soulevé le problème de renouvellement des porte drapeaux, dans certaine association des jeunes prennent cette responsabilité, cette idée est à creuser.

L'association est toujours à la recherche de sympathisants afin de participer aux cérémonies et de poursuivre le devoir de mémoire.

L'état de certains drapeaux est soulevé il faudra un jour prévoir des renouvellements, des devis vont être demandés.

En clôture, Jean Claude Margerie, présente le cas d'une tombe d'un soldat mort pour la France qui aurait besoin d'une remise en état, il semblerait qu'il reste de la famille, la tombe étant régulièrement fleurie, il se propose de faire des recherches de cette famille afin qu'elle donne son accord pour que la commune place une croix en fonte qui a été récupérée lors du relevage de tombes.



CYCLO-CROSS À Saint Bômer les Forges

110 coureurs à Montpatry

Le 2ème cyclo-cross du Domfrontais s'est déroulé le samedi 11 novembre à Montpatry. La pluie avait fait un entracte pour cette manifestation.

Lors de ce cyclo-cross, à 13h, une école a enseigné le cyclo-cross, à 14h: course de cadets, juniors et dames puis à 15h ce sont les seniors qui ont pris la piste. Au total 110 coureurs licenciés ont pris les départs. Le circuit, un escargot impressionnant de 2km était visible pour tous les spectateurs.



La remise des prix



Sammy Cadot Roger (VC St Lo) réalise le doublé

C'est sous le soleil entre deux jours de pluie qu'a eu lieu le 2ème Cyclo cross de St Bômer chez Sylvain Leverrier à Monpatry sur un terrain sain alors que de nombreux organisateurs ont été contraints d'annuler leur cyclo cross le même week-end.

110 coureurs ont participé au 2ème cyclo cross ce 11 novembre. Les courses de l'école de vélo ont été disputées sur un terrain bien ressuyé avec un escargot qui a plu aux coureurs. Chez les cadets c'est James Chatonnet qui remportait sa 1ère victoire en cyclo cross. Chez les juniors il y a eu une belle bagarre entre les 2 coureurs de Moyon, Axel Bouquet et Sohan Herpin et le St Lois Martin Levillain. C'est finalement Sohan Herpin qui l'emportait devant le St Lois et l'autre coureur de Moyon Axel Bouquet, fils de l'ex professionnel Camille Bouquet.

En senior Sammy Cadot Roger a fait cavalier seul pour réaliser le doublé à Saint Bômer devant son camarade de Club Matéo Vallée et le master Steve Bulot.

Le vélo club remercie les bénévoles, la mairie, les partenaires (menuiserie Guérin, Sarl Foucher scierie, Axone, crédit mutuel, Lepeltier Jouin, Ledauphin Normandie, Jamotte Motoculture, Ets Benoit Métal services, Leclerc fuel) sans qui cette organisation n'aurait pas été possible.

Mr FOUCHER

Vélo Club Domfrontais



Commémoration du 11 novembre



Les discours



Le dimanche 12 novembre, les anciens combattants et le conseil municipal se sont retrouvés, accompagnés de Bohamadiens, devant le monument aux morts de toutes les guerres. Après le dépôt d'une gerbe par Didier Lerallu, maire, et Marcel Brionne, président des anciens combattants, des œillets ont été déposés par des enfants des écoles. Didier Lerallu, maire, a prononcé le discours du ministre des armées et Celian, petit fils d'un porte drapeau, celui du président national des anciens combattants. Mr le Maire a appelé les 95 morts de toutes les guerres inscrits sur le monument, suivi d'une minute de silence. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité aux personnes présentes. Les anciens combattants, ensuite, se sont retrouvés à la Nocherie pour le banquet habituel.

Un repas de choix et bien accompagné a été servi par Patrice et Marilyne



Sept anciens combattants de la guerre d'Algérie étaient présents



5 Décembre, journée Nationale de la fin de la Guerre d'Algérie

Il y a maintenant 20 ans que, chaque 5 décembre, nous rendons hommage à nos soldats morts pour la France pendant la Guerre Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Cette journée décidée en 2003 par Jacques Chirac, président de la république, rend hommage au 23000 morts pour la France lors de ses conflits.

De ces jeunes, nos compatriotes, qui se sont vus prélever d'office, 30 mois de leur jeunesse, car c'était la loi de la République.

A Saint Bômer, nous rendons hommage à quatre de nos enfants morts pour la Patrie.

Gardons en souvenir leurs noms:

Maréchal des Logis	<i>Gilbert Louveau</i>
Chasseur	<i>Claude Louveau</i>
Conducteur	<i>Roger Blondel</i>
Conducteur	<i>Henri Couillard</i>





ASSOCIATION DES
AMIS DE LA
BÉRARDIÈRE

AG 2023

*L'Association
« Les Amis de la Bérardière »
s'est réunie le 14 octobre*

L'association des Amis de La Bérardière a un peu souffert des années COVID. Ses activités événementielles des dix années précédentes (Pierres en Lumière, Journées du Patrimoine, concours de pêche dans l'é-



tang, fête de la chapelle, journée « Demain un Rêve »...) organisées avec le concours déterminant des familles Lemoine et Cerné, ont été alors interrompues et ont eu du mal à redémarrer, d'autant que l'année 2023 a été happée par le mariage à la Bérardière d'Alphonse Portier et Madeleine Roulleaux Dugage, une grande fête qui a mobilisé la plupart des forces vives de l'association.

Il est ressorti des discussions en AG que l'Association des Amis de la Bérardière devait Actualiser ses statuts pour les recentrer sur un seul objectif : contribuer à donner vie au village de la Bérardière en y organisant des événements festifs, en partenariat avec Martin Roulleaux Dugage, le propriétaire des lieux ;
Se revitaliser par une implication plus grande de la jeune génération et de personnalités locales.

L'activité de l'association doit consister à imaginer, préparer et organiser de tels événements, y compris dans la durée, et les financements éventuels de l'association doivent donc être alignés sur cet objectif.

Actions prévues en 2023

Diversifier le bureau de l'association

Le bureau de l'association est aujourd'hui très familial, car il est composé essentiellement de Paul, François et Madeleine ROULLEAUX DUGAGE, les trois enfants du propriétaire. A l'avenir, l'association souhaite avoir au sein du bureau une personne locale, bien intégrée aux différents réseaux événementiels de la région, et qui puisse aider l'association à se mettre en lien avec différentes instances locales pertinentes, et à planifier des événements.

L'association est ouverte à toutes les bonnes volontés, et les personnes intéressées peuvent prendre contact par l'intermédiaire du site web « les amis de la Bérardière » (<https://www.berardiere.fr>)

Réaliser au moins un événement festif,

La priorité pour 2024 est de relancer l'association avec un ou deux événements avec les petits chantiers préparatoires associés. Les Journées du Patrimoine et un tournoi de tennis semblent être les plus simples, mais il y en a peut-être d'autres. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à les faire connaître !



*Week-end d'animations
Les 18 et 19 novembre
avec l'association « Demain un Rêve »*



Samedi un concours de Belote était organisé, 34 équipes ont battu les cartes. Un lot était attribué à chaque équipe

*Dimanche THÉÂTRE
« ALLEZ on DANSE » par « La TROUPE D'ENFER »
DE la Ferrière aux Etangs*

Un après-midi de rires avec une troupe d'Enfer!!



Un don de fauteuil roulant

Ce dimanche l'association a pu faire un don de 1000 € pour cette fois l'achat d'une omnitrott (trottinette permettant de se déplacer en fauteuil roulant).

Ce don a pu être possible grâce à la tombola effectuée par "les p'tits fous" lors de leurs 10 ans au mois de mai. De plus les différentes manifestations comme le tournoi de pétanque du mois de mai ou le tournoi de belote et la représentation théâtrale de ce week-end permettent de financer ces dons et/ou rêves.

*Les acteurs de cette
représentation théâtrale*



*Mr Bruno Coubart
Reçoit son chèque*

Prochains rendez-vous

25 mai 2024 , tournoi de pétanque

16 novembre 2024 , tournoi de Belote

17 novembre 2024 , théâtre

COMITÉ des FÊTES

" Vendredi 8 décembre 2023, a eu lieu l'assemblée générale du comité des fêtes. Après lecture du rapport moral et du rapport financier, les membres ont réélu leur bureau.



Président : Michel Hamon.

Vice président : Michel Louvel.

Secrétaire : Benjamin Perrin.

Secrétaire adjointe : Sylvie Leverrier.

Trésorière : Virginie Perret.

Trésorière adjointe : Marine Hubert.

Au programme pour l'année 2024,

le traditionnel repas des tripes aura lieu le dimanche 3 mars,

la fête communale le 15 et 16 juin., et la choucroute le 9 novembre .



Le montage des illuminations





Club des Loisirs et de l'Amitié de St Bômer

Encore une année qui s'achève avec toujours autant d'activités au sein du Club...

L'atelier « travaux manuels » toute l'année, le mardi après-midi : c'est avec plaisir que les adhérentes s'y retrouvent pour l'activité tricot, crochet, fabrication de couvertures de laine remises au secours catholique. Si vous avez de la laine qui ne sert pas, vous pouvez nous la donner !!! sans oublier la chorale cantonale tous les mardis matin,



Les cartes, les jeux de sociétés, la pétanque, la marche.... le jeudi des semaines paires.



La « journée de la forme » du canton qui a eu lieu le mardi 13 juin 2023 à la Nocherie : 163 participants dont 62 de St Bômer.

La « collation » le 7 septembre à la salle des fêtes : 87 personnes s'y sont retrouvées. Ce fut l'occasion de fêter les anniversaires : une rose pour les dames, une bouteille pour les messieurs !

La marche cantonale le 21 septembre à la Haute Chapelle avec 24 personnes de notre club.

Le concours de belote le 9 octobre à la salle des fêtes : 64 participants.

Le 13 octobre, spectacle « Vive les vacances » à Condé-sur-Noireau avec 9 participants de St Bômer.

En octobre, comme tous les ans, vente de boîtes de gâteaux de l'Abbaye au profit de MADAGASCAR : somme récoltée 572 € !! A savoir qu'il est possible de redonner ces boîtes pleines (ou pas) de fournitures scolaires, cahiers, crayons, gommes, colle, etc... ou de nécessaire de couture, bobines de fil, aiguilles, dès à coudre, etc...

Le 14 novembre, magnifique spectacle au Forum de Flers « les pépites de l'Amérique du Sud » : 8 participants de notre club.



Le 14 décembre : repas de Noël préparé par Jessi, notre restaurateur de St Bômer, « le 120 » à Domfront, servi par les membres de l'association, actifs et organisés ! sans oublier la bûche pâtissière, très appréciée, fabriquée par Laure et Benjamin « Au plaisir des Papilles » ! Et une animation exceptionnelle assurée par Nico Mullois ... 117 adhérents présents ont pu apprécier cette belle journée !!!



A tout cela, s'ajoutent les voyages organisés par le département : tous les adhérents ont la possibilité de s'y inscrire... !! Nous vous avons annoncé celui organisé du 22 au 29 juin 2024 à Bois d'Amont dans le Jura (voyage ANCV, donc aide pour les personnes ne payant pas d'impôts). Ensuite ce sera le Portugal en septembre...

Venez rejoindre notre association : il y en a pour tout le monde, tous les âges, venez nous donner de nouvelles idées, dans la bonne humeur, la convivialité et l'amitié. Bonne Année 2024 de la présidente et l'équipe du club. Renseignements : 02 33 37 61 45 ou 06 25 68 91 59

Quoi de neuf depuis la rentrée ?

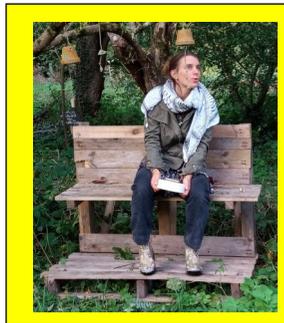


20.09.2023



On a récolté des pommes de terre, on a fabriqué des nichoirs à insectes avec des tiges creuses qui vont abriter des coccinelles, des syrphes, des abeilles solitaires (elles ne font pas de miel), sont indispensables pour polliniser toute plante)...

Qu'as-tu retenu GASPARD?



Le **samedi 14 octobre**, dans le cadre des racont'Arts Flora Delalande a invité une vingtaine de personnes a une balade poétique, contée sur les plantes du « chant » des bestioles.



Connaissez-vous l'arche d'Eric et Murielle à Saint Bômer ?

Mes copines et moi devions partir à l'abattoir, Eric nous a achetées 2 euros, nous finissons notre vie en lui donnant de bons œufs. (nous étions douze)



Cet âne Sergent fut battu dans sa jeunesse. Maquita et sa copine Blanchette sont nées là. Leurs parents sont morts de vieillesse.



C'est moi la copine



Je m'appelle Rosie. Ma mère m'a cassé une patte. Je fus sauvée par Murielle et Eric.



Cathy, ma percheronne a perdu sa Copine. Elle déprimait. Elle promenait les touristes en carriole. Elle fait sa retraite. Deux moutons et un bélier d'Ouessant furent donnés par les propriétaires. (plus de place)





Le 29 novembre, ils ou elles sont revenus dans le « chant » des bestioles

J'ai restauré cette pancarte. Retrouvez les informations sur cette plante !



Abattage d'un vieux pommier et fabrication de sept sièges

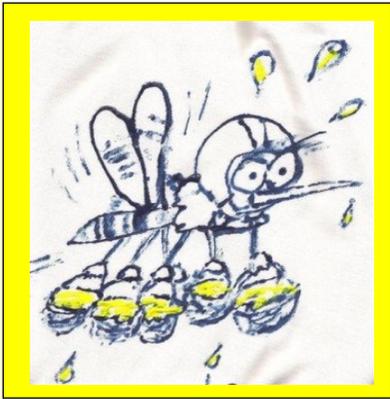


Plessage autour de la table ronde.



Contrairement au lierre (il crée une protection contre les coups de chaleur), le gui (la plante des druides) est un parasite qui possède quelques vertus.





Le 13 décembre 2023, un dernier atelier nature avec Jean Claude et Dominique pour fabriquer des nichoirs à mésanges. Ces oiseaux sont insectivores. En hiver il est judicieux de leur proposer des graines, du suif (graisse donnée par le boucher) et de l'eau.



Après le goûter, nous avons planté 6 arbustes dans le jardin forêt : un groseillier, 2 myrtiliers, un amélanchier, un casseillier ,un groseillier à maquereaux.



Gauthier Dupont



Eliott Dupont



Cécile Dupont



Noalya Gaubert



Adriana Monsallier



Karolina Monsallier

Retrouvez nos arbustes !

École de St Bômer les Forges



Les élèves se sont rendus à la mairie de St Bômer pour élire leurs **délégués**.



Les CM2 ont participé au **cross du collège Jacques Prévert** de Domfront le 13 octobre.



BRAVO à Bastien et Antoine qui sont arrivés premier et deuxième !

Pour **la semaine du goût**, les CP-CE1 et CE2 ont découvert les différents fruits à coq ; les CM2 devaient retrouver des jus de fruits et de légumes en utilisant leurs différents sens.



Le vendredi 8 décembre, les élèves ont couru pour le **Téléthon** puis les 4 classes ont partagé un goûter offert par l'APE et la biscuiterie.



Le 15 décembre, les élèves du RPI ont présenté leurs chants sur les Jeux Olympiques et le sport lors de la **chorale de Noël.**

Pour nous contacter ou pour une inscription :

École de St Bômer-les-Forges
ce.0610589j@ac-normandie.fr
Tel : 02.33.38.39.58
Ecole de Lonlay l'Abbaye
ce.0610980j@ac-normandie.fr
Tel : 02.33.38.09.42

Padlet d'informations :



Ecole de Lonlay l'Abbaye



La semaine du goût

En octobre, les élèves des trois classes ont découverts de nouveaux goûts : fruits et légumes et épices de toutes les couleurs.

.Téléthon 2023

Le vendredi 8 décembre

Les élèves des 3 classes ont participé à des ateliers para-sportifs et partagé ensemble un goûter offert par l'APE. Ils ont rencontrés Mathéo Langois qui est atteint par la myopathie de Duchene, une maladie des muscles.



Spectacle offert par l'APE Le 22 décembre

Les élèves des trois classes ont assisté à l'école au spectacle « les JO des animaux ».



Chorale et marché de Noël 2023

Chorale de l'école sur le thème
« les jeux olympiques »
Le vendredi 15 décembre



Cette année le RPI travaille sur le thème des jeux
olympiques et paralympiques.



Nous remercions tous nos partenaires pour
l'organisation des ces évènements : Mairies, APE,
parents bénévoles, CDC, biscuiterie de l'Abbaye,
service civique et ATSEM.

Association musicale de St Bomer les Forges



« L'association musique de Saint Bômer Les Forges propose des cours de batterie, chant, guitare, piano, chorale de gospel ou bien accordéon pour

petits et grands ! »



Association KARATE TAI CHI DE SAINT BOMER

L'Association KARATE TAI CHI de Saint Bômer les Forges a organisé le 13 décembre une initiation SELF DEFENSE, au profit du téléthon (encadrée par Dominique Jouin).

Une vingtaine de personnes étaient présentes.

105.00 euros de dons ont été récoltés lors de cette manifestation.

Merci à Tous





pour tous, toute la vie, partout

La vie de l'Association ADMR

Comme chaque année à notre Assemblée Générale, nous vous avons présenté l'activité de notre association, démontré le nombre croissant de clients et les mouvements du personnel pour l'année 2022.

Au printemps 2023, la Fédération ADMR a mis en place une démarche « **qualité de vie au travail** ».

Le président Roland Desdoits, Sandrine Lehericey, responsable de secteur et un groupe de salariées ont travaillé sur le sujet dont voici les deux axes principaux :

- Améliorer les conditions de travail en ayant à disposition, chez chaque client, un matériel adapté pour le ménage (une communication est en cours de rédaction).
- Favoriser des moments de convivialité entre les salarié(e)s pour créer des liens et mieux se connaître.

Pour répondre à ce 2ème souhait, salarié(e)s et bénévoles de l'association ont participé à un repas « paniers partagés » le 22 septembre. Après un tour de table pour bien faire connaissance, chacun a découvert les goûts culinaires de l'autre puis les échanges ont démarré progressivement. On est vite devenus des bavards avec bonne humeur et quelques rires ont fusé autour de la table commune. Mais...13H45 est vite arrivé et chacun est reparti à son travail en se promettant de renouveler ce style de déjeuner fortement apprécié.

ADMR de St Bômer les Forges

MAIRIE

Tél : 02.33.37.17.77

Admr.stbomer@fede61.admr.org



Dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, des cours de yoga ont été proposés aux habitants de nos 4 communes d'intervention. Un groupe constitué d'une douzaine de personnes a apprécié les cours prodigués par Jérôme Malmaison (prix d'inscription très modique puisque 5 € pour 12 séances).



En cette fin d'année, nous recrutons du personnel. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

**Toujours au plus près de vous,
l'ADMR vous souhaite de
bonnes fêtes de fin d'année.**



Gym Volontaire

Chaque Mardi 20h00 – 21h00



Convivialité

Bonne Humeur

Dynamisme

Rythme

L'association propose pour cette saison des cours de Zumba avec Angela.

Vous aimeriez vous bouger !? (accessible à tous, chacun fait comme il peut)

Envie de vous évader, ne pas penser...

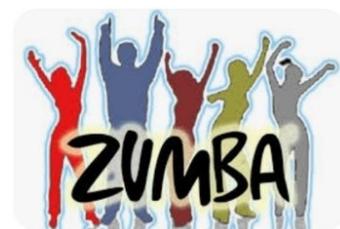
Etre libre de venir quand bon vous semble sans avoir perdu le fil...

Éh bien n'hésitez pas à venir découvrir un cours ☺

L'essayer c'est l'adopter ☺

Il reste une vingtaine de cours de Janvier à Juin soit 60€ le semestre.

Plus de renseignements si besoin au 06.64.03.60.20.



Les Membres du bureau et moi-même vous souhaitons tous nos bons voeux pour cette nouvelle année



Béatrice GENISSEL
Présidente & Secrétaire



Béatrice GUERIN
Trésorière



Andrée TATIN
Membre Active

Béatrice Genissel



Saison 2023-2024

Une nouvelle saison de Foot est repartie depuis le 30 Août.

Tout se passe sur le terrain de St Bômer dans la mesure où le terrain de Lonlay est en travaux.

Nous avons :

→ Une équipe U9 qui participe aux plateaux sur herbe et à deux Plateaux de Futsal.

Ils sont encadrés par Monique Hecquard aidée d'Aurélien Pothé et Adrien Génissel (en fonction des disponibilités de chacun).

→ Une équipe U11 qui participe aux plateaux sur herbe et au Challenge. Ils sont encadrés par Sylvain Bertrand, Alain Hecquard et Mickaël Fournière (en fonction des disponibilités de chacun).

→ Une équipe U13 qui joue en championnat de District en Niveau 3, elle participe aussi au Challenge et aux deux sélections de Futsal pour la Coupe de l'Orne. Ils sont encadrés par Alain Bizet.

→ Une équipe U15 à 7 qui a participé à deux rassemblements : un à Carrouges et un à Alençon. Ils sont encadrés par Alain Bizet, Sylvain Bertrand et Monique Hecquard (en fonction des disponibilités de chacun).

Nos arbitres bénévoles sont Denis Bertrand, Aurélien Pothé et Vincent Maunoury.

Les entraînements sont assurés par Sylvain Bertrand, Alain Bizet, Marcel Brionne, Philippe Maignan, Aurélien Pothé et Monique Hecquard (en fonction des disponibilités de chacun).

Bonne fin de Saison à nos équipes avec la deuxième phase qui va commencer début Février 2024.

Tous nos meilleurs voeux à toutes et à tous pour 2024.

Amicalement Foot.

Le Bureau



BOHAMADANSE

La reprise de notre activité a eu lieu le jeudi 7 septembre (dances de salon et dances en ligne).

Les 40 adhérents sont répartis en deux groupes, les débutants à 20 h, les confirmés à 20 h 45. 15 minutes sont réservées pour 2 dances en ligne pour les 2 groupes.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024.

Renseignements au : 02.33.37.25.54

Le Président : *Georges Gigan*



As. Sauvegarde du Patrimoine de St Bômer

Concert du dimanche 22 octobre avec la chorale
« l'Arc en Ciel »



**Les membres de la chorale ont été applaudis par un public venu très nombreux.
Les 120 spectateurs ont apprécié le répertoire varié.
Ils ont participé avec enthousiasme, en frappant des mains et en
chantant tous ensemble. Une très belle soirée. MERCI aux généreux spectateurs.**

Au théâtre

ce soir

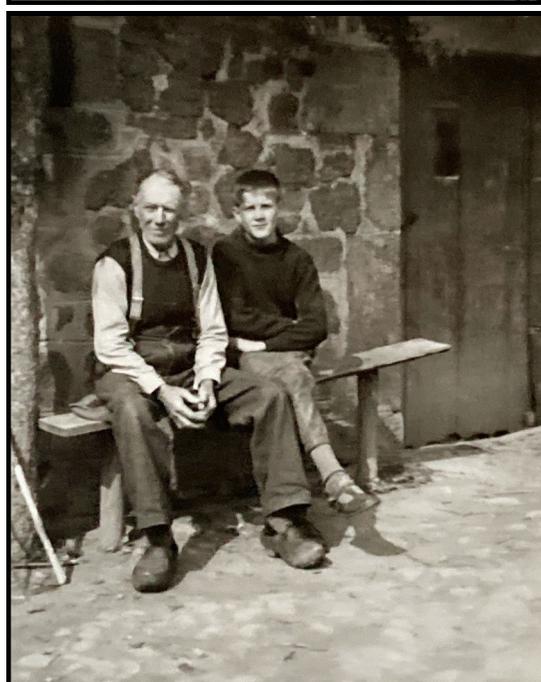
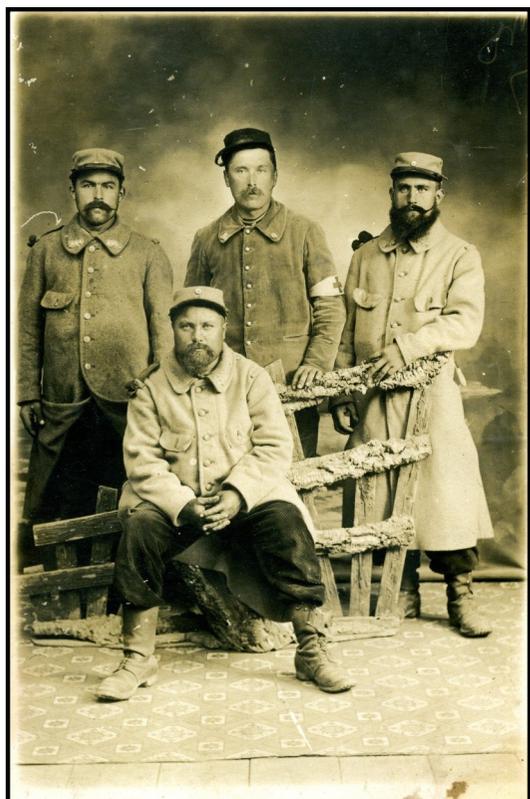
**Une pièce de théâtre sera interprétée
Par la troupe de Tincbebray le
SAMEDI SOIR 9 MARS 2024
À la salle des fêtes de St Bômer
Retenez cette date !!!**

HIER à DEMAIN

Notre association a comme but la collecte de photos et documents de la commune, nous sommes à la disposition des personnes qui ont des albums de familles pour scanner leurs photos.

Pour une prochaine exposition, nous sommes notamment à la recherche de photos ou documents « affiches , objets publicitaires » concernant les métiers et activités de St Bômer.

Quelques photos collectées en 2023



HIER à DEMAIN

Nous avons réimprimé des albums de photos, les personnes intéressées peuvent s'adresser à Louis Quillet ou à Jean Claude Margerie, des exemplaires sont également disponibles en Mairie et à la boulangerie.

Pour le moment nous n'avons pas envisagé de faire imprimer en quantité un album sur les mariages présentés lors de la dernière exposition, un modèle a été imprimé, si des personnes sont intéressées il serait possible de faire une impression en petite série.

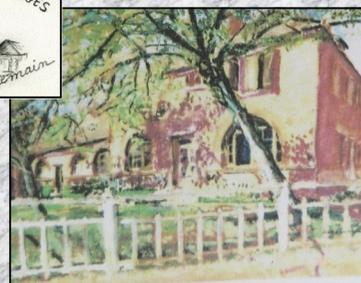
Saint Bômer les Forges



Le Bourg

Histoires des maisons

Les écoles de Saint-Bômer-les-Forges



Par l'association « Saint-Bômer-les-Forges d'Hier à Demain »

La vie au village des Forges

De 1800 à 1950



E. Charrier, édité - Plans

SAINT-BOMER. — Les Forges.

Association « Saint Bômer les Forges d'Hier à Demain »



Collecte de photos des conscripts de Saint Bômer

L'actualité du Parc sur : Saint-Bômer-les-Forges – Novembre 2023



Le Parc Normandie-Maine obtient le label Géoparc Mondial Unesco

Le label Géoparc mondial UNESCO est attribué par l'UNESCO et le réseau mondial des Géoparcs à un territoire présentant un patrimoine géologique remarquable. Il valorise une démarche ambitieuse portée par un territoire et tous ses représentants (élus, associations, habitants...). Un Géoparc ne porte pas uniquement sur la géologie. Son action s'appuie sur 3 piliers : la préservation des patrimoines, la sensibilisation des publics et le développement local qui met en lumière cet héritage. Fort de nombreuses actions engagées en ce sens, le Parc Normandie-Maine a décidé en 2018 de s'engager dans une démarche de labellisation Géoparc mondial Unesco de son territoire. Cette démarche longue a abouti en septembre 2023 par l'avis favorable du conseil exécutif des géoparcs.

Bien que le conseil exécutif des Géoparcs mondiaux soit souverain dans cette décision, celle-ci doit encore être soumise au vote de la session plénière de l'Unesco en avril 2024 afin de la rendre effective. A compter de cette date, le Parc recevra le courrier officiel de labellisation du territoire en Géoparc mondial Unesco. Ce label est attribué pour 4 ans au terme desquels le Parc et Géoparc devra rédiger un rapport d'avancement pour conserver le label.

Qu'est-ce que ça va changer ?

L'octroi d'un label Unesco contribuera nécessairement à l'essor de l'attractivité du territoire tant pour les habitants, que pour les touristes. Il contribuera ainsi à son développement économique. C'est aussi une fierté d'obtenir une reconnaissance internationale des patrimoines naturel, culturel et immatériel du territoire. Cette reconnaissance amplifiera d'autant la dynamique engagée avec tous les acteurs dans la construction commune d'un territoire de résilience face au changement climatique et à l'extinction de la biodiversité.

L'obtention du label va permettre au Parc d'intégrer pleinement le réseau des 195 géoparcs mondiaux Unesco répartis dans 48 pays. Le Parc et Géoparc Normandie-Maine participera donc à partir de 2024 aux réunions et travaux du réseau mondial, européen et national. Ces actions nourriront d'autant plus les engagements de la nouvelle charte 2024 – 2039 du Parc naturel régional dont le renouvellement est en cours de finalisation.

Et ensuite ?

Durant ces prochaines années, le Parc et Géoparc Normandie-Maine poursuivra donc la dynamique engagée avec les partenaires à travers de nombreuses actions de promotion et de valorisation des richesses de notre territoire pour conserver cette reconnaissance mondiale.

Le programme d'aide à la plantation de haies bocagères du Parc et Géoparc Normandie-Maine

Depuis 2018, le Parc naturel régional Normandie-Maine porte un programme d'aide à la plantation de haies bocagères à destination de tous les agriculteurs, particuliers, associations et collectivités sur son territoire. Plus de 83 km ont ainsi été plantés dans ce cadre entre 2018 et 2022.

Le but est de reconstituer le bocage du Parc qui a beaucoup décliné ces dernières années : *sur Saint-Bômer-les-Forges, la densité bocagère n'est plus que de 76 m/ha en 2020 alors qu'elle était de 158 m/ha en 1945. Le nombre de kilomètres de haies est passé de 498 km en 1945 à 238 km en 2020 (moins 260 km, soit moins 52 %).* Or, les haies

présentent de nombreux avantages : délimitation naturelle de parcelles, brise-vent, abri pour le bétail, régulation des écoulements hydrauliques, protection des sols de l'érosion, fertilisation du sol, production de bois et de fourrage, stockage de carbone, réservoir de biodiversité, continuités écologiques, amélioration du cadre de vie pour les habitants et les touristes. Les haies bocagères sont ainsi une des réponses au changement climatique et à la perte de biodiversité.

C'est pourquoi, le Parc propose une aide de 80 % et organise les travaux chez les personnes et collectivités qui souhaitent planter de nouvelles haies bocagères, avec des essences locales, dont une partie porte la marque Végétal local, qui garantit que les graines ont été récoltées en milieu naturel dans leur région d'origine. Elles sont ainsi plus adaptées au sol et au climat de la région. Les essences plantées sont le châtaignier, le chêne, le bouleau, l'érable, le sorbier, le tilleul, le fusain, le néflier, le noisetier, le sureau...

Durant l'hiver 2022-2023, 143 ml de haies bocagères ont été plantés chez un particulier de Saint-Bômer-les-Forges.

Ce programme sera reconduit dans les années à venir, n'hésitez pas à réfléchir à vos prochaines plantations !



PREVENTION de l'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone resta à ce jour la 1^{er} cause de mortalité par intoxication domestique.

L'origine de ces intoxications est liée la plupart du temps à des disfonctionnement au niveau des appareils à combustion, les émanations de monoxyde à partir de chauffages d'appoint à l'éthanol ou à pétrole, par des équipements alternatifs tel que brasero, barbecues, chauffage de chantier, sont particulièrement dangereux dans un espace clos.

- *le décret du 20 juillet 2023 relatif à l'entretien des foyers et appareils de chauffage à combustion rend obligatoire un ramonage des conduits au moins une fois par an.*
- *Le décret du 29 juillet 2023 interdit l'usage des équipements tel que barbecues, réchaud à gaz mobile, braseros et tout autre foyer extérieur, en temps que chauffage d'appoint dans les locaux d'habitation.*

MONOXYDE

DE CARBONE

GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL

Se protéger

1^{ère} cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

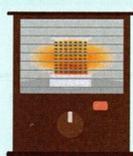
Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

AGIR SUR LES APPAREILS À COMBUSTION

Les appareils sources
d'émission de monoxyde
de carbone



cheminée/poêle



chauffage d'appoint



chaudière



groupe électrogène

❄️ AVANT L'HIVER

- Faites contrôler et entretenir les appareils à combustion destinés au chauffage et/ou à la production d'eau chaude par un professionnel qualifié ;
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, FAITES RÉALISER CES OPÉRATIONS PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.

🔄 TOUTE L'ANNÉE

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro...);
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage...) des groupes électrogènes ou tous moteurs thermiques (scooter, moto, voiture...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

CONSEILS

AGIR SUR LA CIRCULATION DE L'AIR

DES PRATIQUES DE BON SENS

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle (entrée et sortie d'air) qui assurent la circulation permanente d'air neuf dans le logement ;
- Aérez quotidiennement, régulièrement et suffisamment longtemps les pièces de vie du logement (salon, salle de séjour, chambres...) pour renouveler l'air ambiant, notamment après une occupation prolongée.



Pour votre bien-être et votre santé,
laissez respirer votre logement.

QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION ?

LES PREMIERS SIGNES D'INTOXICATION SONT :



Nausées et/ou vomissements



Maux de tête



Malaise/vertiges

Si vous ressentez **ces symptômes** ou que vous les observez sur quelqu'un de votre entourage, **appelez les secours au 112, 18 ou 15** et par SMS au 114 pour les personnes sourdes et malentendantes



PREMIERS GESTES



Aérez immédiatement les locaux,



Évacuez rapidement les locaux,



Si possible, arrêtez les appareils à combustion,



Appelez les secours.



CONSIGNE DE SÉCURITÉ

Ne réintégrez les locaux qu'une fois la source responsable identifiée et après le passage d'un professionnel qualifié.



pour en savoir +

www.normandie.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-7

HISTOIRE d'un RESISTANT

Par Jean Claude Margerie,

Toute cette histoire commence par la rencontre entre Marcel Brionne et le maire d'une commune de Bretagne, lors d'une assemblée générale d'Anciens Combattants.

Une personne de cette commune est étonnée que son oncle ne soit pas inscrit sur le monument aux morts de Saint Bômer .

Marcel me refile le dossier!

Mes recherches vont permettre, à la famille de ce soldat, de découvrir tout un pan caché de sa vie.

Louis Moncel, est né à la Rainfrère le 18 avril 1922 du mariage de Vladimir Moncel et de Armandine Polin, quatrième d'une fratrie de huit enfants. Ses parents originaires de St Bômer sont agriculteurs. Son père marié en 1910 a fait toute la guerre de 14/18 il a été décoré d'une médaille italienne et de la Croix de Guerre.

La famille en 1923 déménage à la Haute Chapelle au village de la Bigotière puis en 1929 à la Forêt Auvray en 1931 ce sera à Hôtot en Auge et en 1932 à Crévecoeur en Auge.

Dans les archives de la commune il est sur la liste des travailleurs STO susceptibles d'aller travailler en Allemagne, par contre aucune adresse où il réside.

Je décide donc de faire des recherches militaires, je le retrouve!

Dans la liste des résistants morts pour la France Louis est décédé en captivité en Allemagne le 07 mars 1945 à Nordhausen.

Je le retrouve aussi dans mon dossier des médaillés de la guerre ou il est inscrit comme étant combattant FFC, il est donc noté comme militaire.

Maintenant, il faut trouver si il est sur un monument aux Morts et pourquoi il a été prisonnier.

À partir de la, ce sera mon ami Google qui sera mes sources, plusieurs heures seront nécessaires pour commencer une nouvelle histoire.

Dans les photos Google je trouve une rue à son nom à St Désir (14) banlieue de Lisieux. Ensuite dans mon réseau de Généalogie je trouve un monument à Trouville sur Mer ou son nom est inscrit avec les morts de la résistance du canton de Trouville et à Lisieux dans les jardins de l'évêché il y a un mémorial pour les résistants morts du réseau Buckmaster.

Mes recherches en reste la ! Je consulte alors la liste des associations de Lisieux je trouve une association (Jean Marie Buckmaster) et un livre de Bonnet Marie Joseph, qui relate les réseaux de résistance Normand sacrifiés! Ce livre, que j'achète, me donne des renseignements

Louis, est domicilié à Caen rue Caponière chez Mr René Bruder, il est engagé dans le réseau de résistance interallié « Buckmaster Jean Marie », ce réseau était important dans le Calvados. La tête du réseau était le docteur Hautechaud qui avait sous ses ordres plusieurs groupes dont celui de Pasteur Orange et le groupe de Louis Moncel commandé par l'ingénieur Paul Besson en poste à l'usine d'électricité et de gaz de Trouville.

La boîte à lettres de ces groupes était Mlle Bouffay, mercière à Lisieux.

Dans le Calvados différents groupes de résistants étaient présents dont certains étaient infiltrés par des agents doubles, les anglais en avaient plus ou moins connaissance et s'en servaient pour faire passer des faux messages notamment pour faire croire que le débarquement aurait lieu dans le Pas de Calais, ce sera ces agents qui provoqueront les grandes arrestations de septembre et octobre 1943.



L'infiltration est organisée par Hugo Bleicher, agent de l'Abwehr, il retourne des agents lors de leurs arrestations en échange de rémunération de 6000 à 10000fr par mois.

Les agents double, l'abbé Robert Alesch, Robert Kiffert et Roger Bardet seront les redoutables acteurs des arrestations de 1943. A la libération seulement Robert Alesch sera exécuté, les autres sauveront leur tête par la grâce du président de la république Vincent Auriol.

Un autre agent double Mathilde Carré surnommée « la Chatte » sera aussi retournée par les Allemands puis elle repassera chez les Anglais où elle dénoncera ses anciens collaborateurs pour finir en prison de Vichy en 1942. Un film « La Chatte » sera réalisé en 1958 par Henri Decoin.

Tout se déclenche le 4 septembre 1943, lorsque deux résistants décident de provoquer un attentat contre un certain Louis Laplanche, collaborateur notoire. Ils déposent une mine devant le portail de son restaurant, la voiture est détruite mais Laplanche est vivant!! Il est furieux. Ses amis sont les membres de la Gestapo.

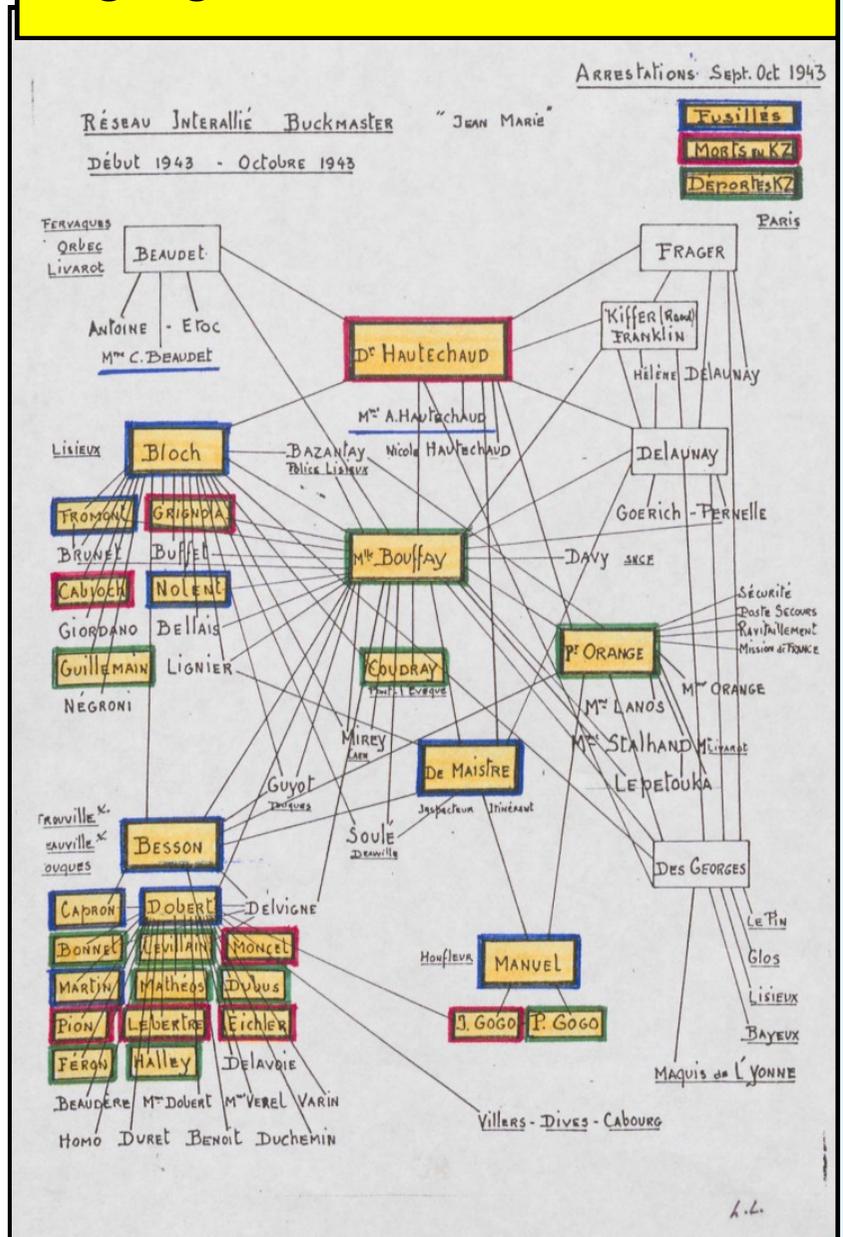
Dès le 5 septembre les premières arrestations ont lieu à Trouville, tout le mois de septembre les résistants tombent dans les griffes de la Gestapo.

Le 5 octobre, première descente à Lisieux où le groupe est arrêté dont Louis Moncel puis se sera à Pont Lévêque que le dernier résistant, Albert Manuel, professeur d'anglais sera arrêté le 20 octobre. Louis passe alors par Paris pour interrogatoire puis la prison de Caen, il arrive au camp de Buchenwald le 29 janvier 1944 où il est noté jardinier, il est enregistré sous le matricule 44867. Le 3 mars 1945, il est transféré au camp de Nordhausen, ce camp était un camp d'extermination pour malades il y décède le 7 mars 1945.

Le 6 mars, une évacuation partielle du camp est organisée, un convoi de 2500 malades partira pour Bergen-Belsen, ils disparaîtront dans la totalité.

Le camp est libéré par l'armée Américaine le 12 avril 1945.

Organigramme du réseau Buckmaster



Monument à Lisieux





Découvrez l'univers enchanteur du champignon voyageur !

Bonjour à tous,

Au cours de l'année passée, j'ai eu l'occasion de rencontrer des Bohamadiens lors de différents évènements et à chaque fois ils étaient surpris de découvrir que mon univers créatif prenait vie dans notre commune. Je me suis dit qu'il était temps de me présenter.

Je suis Aurore Auvray, habitante de Saint Bômer les Forges depuis 13 ans. En 2016, j'ai commencé à créer des ornements de Noël en pâte polymère et petit à petit, la magie de Noël s'est étendu à un univers féérique.



En 2021, je m'oriente vers la réalisation des portes de fées : des petites portes magiques qui ouvrent sur un monde merveilleux. Un monde que l'on façonne à notre image, selon nos envies et nos croyances : garder ou réveiller son âme d'enfant, développer l'imaginaire, s'évader du quotidien, accueillir les fées, la petite souris, les lutins farceurs...

Rapidement, de curieux champignons apparaissent dans mon atelier : Les champignons voyageurs ! Ces champignons aiment accompagner les gens dans leurs sorties. Leur envie : être pris en photos ! Leur but : vous faire prendre conscience de la beauté de notre environnement, qu'il soit naturel ou façonné par l'homme. Dans un monde où les choses vont souvent trop vite, ils nous aident à prendre le temps de ralentir et observer ce qui nous entoure.



Aujourd'hui je continue à donner libre cours à ma créativité en développant de nouveaux éléments issus du même univers, comme les maisons de fées.

Si vous souhaitez en apprendre plus sur mon univers, vous pouvez me retrouver sur les réseaux ou sur mon site :

 www.lechampignonvoyageur.fr
 @le.champignon.voyageur
 @Le champignon voyageur



Le Trait d'Union est ouvert à tous...

Si vous avez des suggestions, des idées pour les prochains bulletins, n'hésitez pas à en faire-part à la Commission Communication :



Mme GUÉRIN Béatrice, responsable

Mmes ELIE Stéphanie, CERNE Arlette, LEVERRIER Sylvie, FOURNERIE Pascale

Mrs MARGERIE Jean-Claude, QUILLET Louis

A toutes les associations :
 penser à faire des photos
 envoyer votre article au plus vite
 Vous pouvez envoyer vos photos ou documents directement à la mairie :
mairie.stbomer@orange.fr

Infos Administratives

Horaires du secrétariat de la mairie

Tél : 02.33.37.61.22 – Fax : 02.33.37.61.02
 Lundi mardi jeudi vendredi : de 9 h à 12 h et 16 h à 17 h
 Mercredi : de 17 h à 19 h



Ouverture du relais livres

HORAIRES

MARDI
 16 H 30 – 18 H 30
 à la salle multiculturelle

Vous pouvez entrer dans notre site web de la commune.
 En tapant
 « Saint Bômer les Forges ».
 Choisir « site officiel de la commune ».

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Domfront

	Du 1er octobre au 31 mars	Du 1er avril au 30 septembre
LUNDI	10 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00
MARDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
JEUDI	Fermé	
 VENDREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—18 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00

Mardi et mercredi : accès aux artisans et commerçants
 Déchets interdits : déchets amiantés, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets médicaux.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Lonlay l'Abbaye

	Du 1er avril au 30 septembre	Du 1er octobre au 31 mars
LUNDI et MERCREDI	14 H 00—17 H 00	14 H 00—17 H 00
VENDREDI	14 H 00—18 H 00	14 H 00—17 H 00
SAMEDI	9 H 00—12 H 00 14 H 00—18 H 00	9 H 00—12 H 00 14 H 00—17 H 00

